Envoyé en préfecture le 03/06/2019
Reçu en préfecture le 03/06/2019
Affiché le
ID : 014-251403184-20190524-DCS24_2019-DE

PÔLE METROPOLITAIN
CAEN NORMANDIE MÉTROPOLE

Extrait du Registre des Délibérations

Du Comité Syndical

Séance du vendredi 24 mai 2019

DCS24-2019

Membres en exercice
*Au titre du Réseau : **152***
*Quorum : **77***
*Présents : **48***
*Pouvoirs : **30***
*Votants: **78***

Membres en exercice
Au titre du SCoT :79
Quorum : 40
Présents : 35
*Pouvoirs : **14***
*Votants : **49***

Date de convocation : 15/05/2019

Programme Interreg - MMIAH

Le vendredi 24 mai 2019, à 12h30, le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 15 mai 2019, s'est réuni en séance publique, à l'Hémicycle des Rives de l'Orne à Caen, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Joël BRUNEAU, Président de Caen Normandie Métropole.

Étaient présents :

Communauté Urbaine Caen la mer : M. Joël BRUNEAU, M. Patrice COLBERT, M. Jean DAIREAUX, Mme Sonia DE LA PROVOTE, Mme Edith HEUZE, M. Bruno HITIER, M. Pascal JOUIN, M. Patrick LECAPLAIN, M. Robert MICHEL, M. Bruno PIQUET, M. Pascal SERARD, M. Jean-Pierre TOSTAIN, Mme Laurence TROLET, Mme Béatrice TURBATTE, M. Jacques VIRLOUVET

Communauté de communes Cingal – Suisse Normande : M. Jean-Claude BRETEAU, M. Paul CHANDELIER, M. Bernard LEBLANC

Communauté d'Agglomération Flers-Agglo : M. Michel DUMAINE

Communauté d'Agglomération Le Cotentin : M. Benoît ARRIVE, M. Bernard LEBARON, M. Patrice PILLET, M. Alain PINABEL

Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie : M. Frédéric LEGOUVERNEUR

Communauté de communes Blangy Pont-l'Evêque Intercom : M. Yves DESHAYES

Intercom de la Vire au Noireau : M. Gilles MALOISEL

Communauté de communes Cingal – Suisse Normande : M. Michel BAR, M. Jean-Claude BRETEAU, M. Paul CHANDELIER, M. Bernard LEBLANC, M. Roger TENCE

Communauté de communes Cœur de Nacre : M. Franck JOUY, M. Patrick LERMINE, Mme Christine VASSE

Communauté de communes Coutances Mer et Bocage : M. Gérard COULON, M. David LAURENT (délégué suppléant)

Communauté de communes du Pays de Falaise : Mme Clara DEWAELE-CANOUEL, M. Jean-Philippe MESNIL, M. Pascal POURNY

Envoyé en préfecture le 03/06/2019
Reçu en préfecture le 03/06/2019
Affiché le
ID : 014-251403184-20190524-DCS24_2019-DE

Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon : M. Bernard ENAULT, M. Laurent PAGNY, Mme Martine PERSIELA, M. Hubert PICARD, M. André POSTEL (délégué suppléant)

Communauté de communes Val es Dunes : Mme Anne BAUGAS, Mme Monique GARNIER, Mme Marie-Françoise ISABEL, M. Xavier PICHON.

Etaient excusés et avaient donné pouvoir :

Communauté Urbaine d'Alençon : M. Joaquin PUEYO (pouvoir à M. Joël BRUNEAU)

Communauté Urbaine Caen la mer : M. Romain BAIL (pouvoir à Mme Sonia DE LA PROVOTE), M. Grégory BERKOVICZ (pouvoir à M. Patrice COLBERT), Mme Hélène BURGAT (pouvoir à M. Jean DAIREAUX), M. Christian DELBRUEL (pouvoir à M. Bruno PIQUET), M. Dominique GOUTTE (pouvoir à M. Bruno HITIER), M. Xavier HAY (pouvoir à M. Pascal JOUIN), M. Jean-Marc PHILIPPE (pouvoir à M. Patrick LECAPLAIN), M. Marc POTTIER (pouvoir à M. Robert MICHEL), M. Lionel POULLIAS (pouvoir à Mme Edith HEUZE), M. Joël SUZANNE (pouvoir à M. Pascal SERARD), M. Rodolphe THOMAS (pouvoir à M. Jean-Pierre TOSTAIN)

Communauté d'Agglomération Saint Lô Agglo : M. François BRIERE (pouvoir à M. Michel DUMAINE)

Communauté d'Agglomération Le Cotentin : M. Guy CHOLOT (pouvoir à M. Bernard LEBARON), M. Jacques COQUELIN (pouvoir à M. Patrice PILLET), Mme Yveline DRUEZ (pouvoir à M. Alain PINABEL), M. Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à M. Benoît ARRIVE)

Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie : M. François AUBEY (pouvoir à M. Frédéric LEGOUVERNEUR)

Intercom de la Vire au Noireau : M. Marc ANDREU SABATER (pouvoir à M. Gilles MALOISEL)

Communauté de Communes Bayeux Intercom : Mme Mélanie LEPOULTIER (pouvoir à M. Paul CHANDELIER)

Communauté de Communes Cingal - Suisse Normande : Mme Nicole GOUBERT (pouvoir à M. Michel BAR)

Communauté de communes Cœur de Nacre : M. Thierry LEFORT (pouvoir à Mme Christine VASSE)

Communauté de communes Domfront Tinchebray Interco : M. Bernard SOUL (pouvoir à Mme Clara DEWAELE-CANOUEL)

Communauté de communes Granville Terre et Mer : Mme Dominique BAUDRY (pouvoir à M. Jean-Philippe MESNIL)

Communauté de Communes Normandie Cabourg Pays d'Auge : M. François VANNIER (pouvoir à M. Pascal POURNY)

Communauté de communes Val es Dunes : M. Dominique DELIVET (pouvoir à Mme Marie-Françoise ISABEL)

Conseil Départemental de la Manche : M. Philippe BAS (pouvoir à M. Xavier PICHON)

Conseil Départemental du Calvados : M. Hubert COURSEAUX (pouvoir à M. Yves DESHAYES), M. Patrick JEANNENEZ (pouvoir à M. Daniel MACE)

Conseil Départemental de l'Orne : M. Alain LAMBERT (pouvoir à M. Hubert PICARD)

Envoyé en préfecture le 03/06/2019
Reçu en préfecture le 03/06/2019
Affiché le
ID : 014-251403184-20190524-DCS24_2019-DE

Etaient excusés :

Communauté d'Agglomération Saint Lô Agglo : M. Michel RICHARD

Communauté d'Agglomération Le Cotentin : Mme Elisabeth BURNOUF

Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie : M. Benoît CHARBONNEAU, M. François-Paul GILAS, M. Jean-Paul SOULBIEU, M. Dany TARGAT, M. Hubert MASTROTOTARO

Blangy Pont l'Evêque Intercom : Mme Florence COTHIER

Communauté de Communes Coutances Mer et Bocage : M. Jean-Manuel COUSIN, M. Erick BEAUFILS

Communauté de Communes Granville Terre et Mer : M. Jean-Marie SEVIN

Communauté de Communes Pays de Honfleur-Beuzeville : M. Michel BAILLEUL, Mme Catherine FLEURY

Communauté de Communes Vallée de l'Orne et de l'Odon : M. Rémy GUILLEUX, M. Henri LOUVARD

Envoyé en préfecture le 03/06/2019
Reçu en préfecture le 03/06/2019
Affiché le
ID : 014-251403184-20190524-DCS24_2019-DE

Programme Interreg - MMIAH (Military, Maritime, Industrial Atlantic Heritage)

Sur proposition de la Commune de Granville, une opération de valorisation de son passé industriel au XXème siècle, pourrait être engagée par le Pôle Métropolitain Caen Normandie Métropole.

Ce patrimoine peut être mis en valeur grâce au programme Interreg MMIAH (Military, Maritime, Industrial Atlantic Heritage) qui concerne la réhabilitation et la valorisation du patrimoine Militaire, Maritime et Industriel de la frange côtière de l'espace atlantique de l'Espagne, du Portugal, du Royaume-Uni, de l'Irlande et de la France.

Ce programme de 36 mois est cofinancé par le Programme Espace Atlantique à hauteur de 75 % de son budget.

Suite au courrier de proposition de participation envoyé à l'ensemble des adhérents du Pôle Métropolitain, en septembre 2016, trois sites pilotes – Falaise (Calvados), La Butte Rouge (Orne) et Granville (Manche) – ont été retenus dans le cadre des actions pilotes WP6 : Usages alternatifs, pour valider des solutions proposées de valorisation et de préservation du patrimoine militaire, industriel et maritime.

Le comité syndical du Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole a autorisé par délibération en date du 16 février 2018, la signature d'une convention partenariale – Programme Interreg – MMIAH, et de retenir trois sites pilotes – Falaise (Calvados), La Butte Rouge (Orne) et Granville (Manche).

Il est donc proposé de préciser la nature des actions de réhabilitation et de valorisation du patrimoine qui pourraient être menées à Granville.

Ces actions concernant la Ville et le Port de Granville portent sur la mise en valeur du passé industriel au XXème siècle, dont subsiste essentiellement quelques bâtiments ayant appartenu à la famille DIOR (Ancienne brasserie, école, voie ferrée entre la gare et le port, anciens sites industriels etc..), certains traits du développement urbain, et différents supports.

Le mode opératoire pour mettre en valeur ce patrimoine n'est pas encore arrêté avec la Ville de Granville et doit permettre de fournir plusieurs scenarii (après visite d'étude, inventaire, propositions de mise en valeur de parcours, de bâtiments et de création de supports d'information) qui serviront de support d'aide à l'élaboration de la formalisation d'un projet.

Envoyé en préfecture le 03/06/2019
Reçu en préfecture le 03/06/2019
Affiché le
ID : 014-251403184-20190524-DCS24_2019-DE

Une convention spécifique de coopération interterritoriale interviendra à ce sujet entre la Ville de Granville et le Pôle Métropolitain pour cette action dés reconnaissance de son intérêt métropolitain (budget maximum de 40.000 € TTC dont 30.000 € TTC à charge d'Interreg et 10.000 € TTC à charge de la ville de Granville).

Vote :

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décident de prendre acte de la délibération du Conseil Communautaire de Granville Terre et Mer en date du 29 mars 2019 concernant cette opération de valorisation du passé industriel de la ville de Granville au XXème siècle, telle que ci-dessus exposée et de préciser également qu'il s'agit d'une action de coopération inter-territoriale d'intérêt métropolitain.

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès du président du syndicat mixte, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un délai de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Pour une délibération relevant du contentieux électoral, l'article R 119 s'applique ; recours dans un délai de cinq jours.

Pour extrait conforme

Le Président

Joël BRUNEAU

PÔLE MÉTROPOLITAIN CAEN NORMANDIE MÉTROPOLE

Envoyé en préfecture le 03/06/2019
Reçu en préfecture le 03/06/2019
Affiché le
ID : 014-251403184-20190524-DCS24_2019-DE